

FICHE DE POSTE SPECIFIQUE

| | | |
|------------------------|---------------------------------|--|
| PLACE DU POSTE | INTITULE | Coordonnateur/Coordonnatrice Départemental(e) des Dispositifs Relais et Nouvelles Chances (CD DR-NC) |
| | CADRE GENERAL | Le poste est placé sous l'autorité de l'inspecteur d'académie, directeur académique des services de l'éducation nationale (IA-DASEN). Le personnel recruté exerce ses missions au sein du pôle pédagogie de la direction des services départementaux de l'éducation nationale (DSDEN) de la Seine-Saint-Denis. Il est localisé à Bobigny. |
| | POLE PEDAGOGIE | Le pôle pédagogie est constitué d'une équipe de professeurs du premier et du second degré qui travaille sous la responsabilité de l'inspectrice de l'éducation nationale adjointe à l'IA-DASEN. Ce pôle participe activement à la mise en œuvre de la politique éducative à partir d'un diagnostic des pratiques, de l'analyse de l'offre de formation et du suivi de l'ensemble des dispositifs. Il axe ses activités sur l'accompagnement des personnels des établissements dans le premier et le second degré. |
| PROFIL DU POSTE | FONCTIONS | <p>Le CD DR-NC a une fonction d'accompagnement et de suivi de la mise en œuvre des dispositifs relais et nouvelles chances au niveau départemental. Il ou elle veille à inscrire son action dans la politique académique de lutte contre le décrochage scolaire. A ce titre, le ou la CD DR-NC est sous l'autorité directe de l'inspecteur d'académie, directeur académique adjoint des services de l'éducation nationale (IA-DAASEN) en charge du décrochage scolaire.</p> <p>Dans le cadre de l'aide au pilotage d'une politique académique en matière de prévention du décrochage scolaire, le ou la CD DR-NC a une fonction :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de conseil technique auprès de l'IA-DAASEN en charge du dossier et de l'IA-DASEN au niveau du département ; - d'expertise en matière de rayonnement de l'action conduite dans le contexte du département de la Seine-Saint-Denis (connaissance approfondie des enjeux et des principes directeurs du fonctionnement des dispositifs, de leur coordination pédagogique et des partenariats locaux) ; - d'animation du réseau des coordonnateurs pédagogiques ; - d'appui et de conseils aux équipes pédagogiques et de direction des EPLE ayant un dispositif en son sein. |
| | MISSIONS | <p>Les principales missions confiées au CD DR-NC sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - participer à l'expertise des dossiers d'élèves présentés en commissions d'admission ; - accompagner l'organisation fonctionnelle et pédagogique des dispositifs relais et nouvelles chances ainsi que la mise en place de partenariats ; - mettre en synergie les dispositifs relais et nouvelles chances avec l'ensemble de la politique départementale et académique de lutte contre le décrochage scolaire ; - conduire des temps d'animation pédagogique à destination des équipes des dispositifs relais et nouvelles chances ; - développer un travail pluri-partenarial (lien avec les assistants sociaux, psychologues de l'éducation nationale, services de la scolarité, etc.) autour du suivi des élèves accueillis au sein des dispositifs ; - veiller à la bonne lisibilité des dispositifs sur l'ensemble du département et de l'académie ; -participer aux commissions départementales d'assiduité et de suivi (CDAS) collèges et lycées. <p>A ces missions principales peuvent s'ajouter des missions connexes en lien avec l'actualité.</p> |
| | COMPETENCES ET EXIGENCES | <p>Outre la maîtrise du fonctionnement du système éducatif, de ses principales évolutions - en particulier dans le second degré (fonctionnement des EPLE) - ainsi qu'une connaissance approfondie des publics en difficulté, le poste requiert des compétences spécifiques parmi lesquelles il est attendu du ou de la candidat(e) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une expertise technique et pédagogique au service de la formation des personnels et de l'aide au pilotage des décideurs, - une connaissance de l'environnement du poste de travail et des partenariats existants ou à construire, - une aisance dans la communication en direction des équipes éducatives et des personnels d'encadrement de ces équipes (personnels de direction et d'inspection), - une capacité à s'organiser, à anticiper et à rendre compte de manière régulière, - une appétence à s'inscrire dans une ligne hiérarchique départementale et académique. <p>Par ailleurs, les exigences liées au poste impliquent une disponibilité et une adaptabilité certaines à des contextes de travail multiples et complexes.</p> |

| | | |
|----------------------------------|---------------------------------|--|
| MODALITES ADMINISTRATIVES | CONDITIONS DE NOMINATION | <p>Poste à profil : ouvert aux enseignants du premier ou du second degré. Nomination : hors mouvement informatisé ; à titre provisoire. Poste à pourvoir à compter du 1^{er} septembre 2018.</p> |
| | DEPOT DE CANDIDATURE | <p>Envoyer le dossier de candidature (modèle joint en annexe) avec une lettre de motivation, un curriculum vitae et une copie du dernier rapport d'inspection à :</p> <p style="text-align: center;">DSDEN de Seine-Saint-Denis Cabinet de l'IA-DASEN 8 rue Claude Bernard 93008 BOBIGNY CEDEX</p> <p style="text-align: center;">ou par voie électronique à : ce.93daa@ac-creteil.fr</p> <p>Date limite de dépôt des candidatures : au plus tard le 15/06/2018 (version courrier ou courriel). Les candidats seront reçus en entretiens par une commission de recrutement entre le 18 et le 22 juin 2018.</p> |
| | CONTACTS | <p>M. Gilles NEUVIALE, IA-DAASEN en charge du décrochage scolaire sur le département de la Seine-Saint-Denis. Tél : 01.43.93.71.66</p> <p>M. Jacques LE MOIGNE, IEN IO en charge des dispositifs relais. Tél : 01.43.93.73.40</p> <p>Pour de plus amples renseignements sur les DR et NC du département, veuillez prendre l'attache de MM Sabah LAMECHE, chargée de mission. Tél : 01.43.93.73.25</p> |